



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE, DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON SERA TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 11, RUE PRINCIPALE SUD, LE 16 JUILLET 2026, À 19 H 30.

Au cours de cette séance, les délibérations se porteront sur les sujets suivants :

- Examen et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2026;
- Adoption du règlement numéro 358 intitulé « *Règlement de zonage* »;
- Adoption du règlement numéro 359 intitulé « *Règlement de lotissement* »;
- Adoption du règlement numéro 360 intitulé « *Règlement de construction* »;
- Adoption du règlement numéro 361 intitulé « *Règlement relatif aux dérogations mineures* »;
- Adoption du règlement numéro 362 intitulé « *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* »;
- Adoption du règlement numéro 363 intitulé « *Règlement sur les permis et certificats* »;
- Adoption du règlement numéro 328-2-2026 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 328 relatif aux enjeux en logement et à la qualité de l'eau potable d'un système d'alimentation privé afin d'y intégrer des dispositions relatives à la révision des règlements d'urbanisme* ».

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **10^e jour** du mois **de juillet** de l'an **2026**.

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques